



Communauté de Communes du Pays de Ribeuville
Service Enfance Jeunesse
 1 rue Pierre de Coubertin 68150 Ribeuville
 Tél 03.89.73.27.10 Fax 03.89.73.27.11

Contrat d'accueil annuel 2011/2012 (Une fiche par enfant)

Nom de la famille :

Nom et prénom de l'enfant :

- L'annualisation engage les parents et ne peut être mise en cause que pour des raisons médicales ou changements importants de situation dans la famille
- Toute absence devra faire l'objet d'une information écrite. Toute demande de remboursement des frais de garde sera soumise à l'avis du Président (voir règlement intérieur)

Périodes réservées	L	M	M	J	V	Tarif	Montant
Matin 7h30 à 8h							
Pause méridienne							
Soir 16h/18h30							
Mercredi							
Journée avec 2 goûters							
7h30/13h30 avec 1 goûter							
12h/18h30 avec 1 goûter							
7h30/12h avec 1 goûter							
13h30/18h30 avec 1 goûter							
15 % supplémentaires sont appliqués aux enfants qui ne sont pas originaire de la Communauté de Communes						
Total						€

* Une modulation sera appliquée aux tarifs de base en fonction des revenus nets mensuels du foyer :
 - Moins de 2070€/mois : Tarif de base -10%
 - Entre 2070 et 3100€/mois : Tarif de base
 - 3101€ et plus /mois : Tarif de base +10%

Prix du repas: 4.31 €

Montant total à payer par famille par mois:.....€

~~~~~  
 Fait à : ..... Le : ...../...../..... Signature des parents:

**Important:**

L'annualisation prend en compte toutes les périodes de fermeture annuelles de la structure.  
 L'annualisation ne comprend pas les repas. Ils seront facturés chaque mois. Tout repas décommandé la veille ou avant 8h (dernier délai) le matin du jour concerné ne sera pas facturé, les frais de garde restant à la charge des parents.